

Rapport Moral AG 2022 USEP 58 Varennes Vauzelles

Pour la 3ème année scolaire consécutive, notre activité a été impactée par la situation sanitaire. Après une reprise encore sous contraintes, de la rentrée jusqu'aux vacances de Noël, nous avons de nouveau dû renoncer à toute rencontre sportive entre nos associations lors de la 2ème période. Le lien avec les classes a cependant pu être maintenu grâce au défi collectif à distance « Tous à Pékin » dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique. A partir du mois de mars, les contraintes se sont allégées, les activités ont pu reprendre. Grâce à l'implication et au dynamisme de notre délégué et des élus, on a pu alors assister un véritable festival de rencontres sportives et associatives : plus de 40, soit l'équivalent d'une par jour d'école.

Plusieurs temps forts ont marqué cette période. En premier lieu, bien sûr, le retour du P'tit Tour à vélo qui a pu être organisé sous sa forme traditionnelle pour la première fois depuis 2018. Tout s'est parfaitement déroulé avec une implication remarquable des enfants et des adultes accompagnateurs tout au long de la journée malgré des départs donnés sous le déluge. Il est peu de dire que les très nombreux sourires et remerciements reçus à l'issue du tour final accompli sur le circuit de Magny-Cours, et sous un soleil retrouvé, ont constitué la plus belle récompense possible pour nous.

D'autres rencontres de masse ont illustré le rôle d'interface joué par l'USEP entre l'école et les fédérations sportives. Ainsi, la rencontre Handball a bénéficié de l'aide du comité départemental. Une partie des élèves ont pu échanger avec les joueurs de l'Equipe de France Moins de 19 ans et d'autres ont assisté à la rencontre contre le Danemark. De même, nous avons bénéficié de l'apport du comité d'Athlétisme sur les sites des rencontres Athlé Cycle 2. Enfin, les Journées Olympiques coorganisées avec le Comité Olympique et Sportif de la Nièvre dans 4 lieux du département ont permis à près d'un millier d'enfants de Cycle 2 de découvrir une dizaine de sports avec la collaboration d'éducateurs des fédérations sportives. Nul doute qu'une partie de ces jeunes aura envie de se rendre sur les stades ou dans les gymnases pour prolonger l'expérience.

Sur le plan de la formation, une partie seulement de ce qui était prévu a pu être mis en place. Il faut souligner le travail important mené à l'INSPE en direction des futurs enseignants en formation, ainsi que les formations d'encadrants du Savoir Rouler à Vélo coorganisées avec la SDJES (Jeunesse et Sports) et le Comité Départemental de Cyclisme.

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Pour cette année 2021-2022, nous avons élaboré un plan de reprise. En octroyant des aides financières à toutes les associations, en bâtissant un calendrier adapté à la situation, en investissant en nouveau matériel ou encore en initiant des cycles d'apprentissage d'activités innovantes dans les écoles grâce à l'intervention d'Elie Odouard, nous espérons redonner confiance et envie à nos associations. Ces initiatives ont porté leurs fruits puisque nous sommes pratiquement revenus à notre nombre de licenciés d'avant Covid et que de nouvelles écoles nous ont rejoints. C'est une belle satisfaction.

Tout n'est cependant pas pour le mieux dans le meilleur des mondes sportifs. Nos actions sont conçues dans le cadre d'une mission de service public confiée par l'État, à un moment où la proximité des Jeux Olympiques de Paris et la prise de conscience d'un fort enjeu de santé publique font qu'on n'a jamais autant parlé de la nécessité d'Activités physiques régulières, notamment à l'école. Pourtant l'Usep a vu remettre en cause la place d'acteur majeur du sport en milieu scolaire qui lui est attribuée dans le cadre de la Convention avec le Ministère de l'Education nationale.

En effet, la proposition de loi visant à démocratiser le sport, après avoir suscité de gros espoirs (les Sénateurs avaient proposé à l'unanimité la généralisation des associations sportives scolaires dans le 1er degré) a suscité de grosses craintes, le texte final, sur intervention du gouvernement, ayant au contraire fait disparaître la mention de l'USEP qui figurait jusqu'alors. Il a fallu une mobilisation très rapide et très forte du réseau ainsi que d'élus de tous bords politiques pour réintégrer l'USEP à sa place initiale de, mais sans rassurer complètement sur les possibilités de privatisation partielle du sport à l'école. Je tiens à remercier le Président du Conseil Départemental et les deux députés Nivernais qui sont intervenus auprès des rapporteurs du projet de loi.

Plus localement, malgré les déclarations d'intention des Ministères de l'Éducation Nationale et des Sports et notre collaboration loyale avec les services départementaux, notre situation ne connaît pas d'amélioration. Nous sommes le seul département à ne pas avoir de déclinaison de la convention nationale et à ne pas bénéficier d'un demi-poste Education Nationale de Chargé de mission Développement du Sport Scolaire. Il subsiste également des difficultés pour les élus nivernais à exercer leurs fonctions départementales ou régionales.

On peut, en revanche, se féliciter de la reconnaissance de nos actions par l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville, du Plan Départemental

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



d'Actions Sécurité Routière, du Savoir Rouler à Vélo ou de la Cité Educative. Il se traduit par un important soutien financier. M. le Préfet de la Nièvre nous a longuement reçus pour échanger sur notre action au sein du département. Nous avons notamment évoqué la labellisation de Nevers dans le dispositif Cité Educative et notre rôle dans celui-ci. Par ce biais, plusieurs centaines d'enfants issus des Réseaux d'Education Prioritaire vont pouvoir intégrer l'USEP et participer à des Rencontres Sportives. Pour proposer le projet le mieux adapté possible, nous avons travaillé en concertation avec les conseillers pédagogiques Education Nationale, la chargée de mission REP et une conseillère Jeunesse et Sports.

Dans le cadre de ce dispositif, pour la 1ère fois dans le département, des enseignants seront licenciés à l'USEP sans que ce soit de leur part le résultat d'une démarche personnelle volontaire. Cela peut paraître contradictoire avec notre volonté toujours réaffirmée d'engagement et d'adhésion à un projet. Mais il nous a semblé que l'enjeu, à savoir l'accès de plusieurs centaines d'enfants à nos rencontres sportives et associatives à nos projets était primordial.

Nul doute que les professeurs des écoles découvrant l'USEP apprécieront rapidement les multiples avantages qui y sont liés : les rencontres, le financement des déplacements, le matériel, les outils pédagogiques, les formations... Mais au-delà, pour nous USEP58, le défi sera qu'ils puissent donner du sens à cette adhésion, qu'ils deviennent à minima des enseignants USEP conscients des valeurs que nous défendons et vecteurs de celles-ci, et pour certains d'entre eux, in fine, qu'ils trouvent de l'intérêt à rejoindre les rangs des militants usépiens actifs.

Et parce que, Usépien depuis longtemps ou nouveau venu, il n'est jamais inutile de se souvenir de ce qui nous anime, j'ai listé quelques raisons qui donnent du sens à notre engagement d'adulte au-delà de notre volonté collective d'apporter une plus-value à nos élèves.

Adhérer à l'USEP, ce peut être pour :

- s'engager dans un projet sportif et citoyen
- faire partie d'un réseau convivial et où la parole de chacun compte
- Échanger, partager, construire avec des collègues, en toute liberté
- s'offrir et offrir à nos élèves un sentiment d'appartenance à une fédération laïque, porteuse de valeurs humanistes et fraternelles
- se doter d'un cadre juridique associatif démocratique pour faire vivre notre école
- partager de bons moments avec ses élèves, des collègues, des parents

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



- promouvoir la responsabilité, le civisme, l'autonomie dans le cadre d'un fonctionnement collectif
- favoriser un meilleur climat de classe, d'école, entre enfants, enseignants, parents
- s'ouvrir sur l'extérieur, découvrir,
- se former, apprendre, partager
- promouvoir l'école publique dans son environnement local
- SE FAIRE PLAISIR !!!

Chacun y rajoutera les bonnes raisons qui lui sont propres. Les 4 nouveaux candidats à l'entrée au Comité directeur ont sans doute les leurs et ils pourront les partager lors d'un des temps conviviaux qui font aussi partie de notre identité.

Je suis très heureux d'accueillir Angélique, Fabienne, Alexandre et Jean-Baptiste. Leur arrivée permettra de renforcer une équipe départementale déjà très mobilisée et efficace et de contribuer à

une USEP 58 présente et active dans le paysage sportif et éducatif du département

une USEP 58 dynamique

une USEP 58 volontaire

une USEP 58 solidaire

et déterminée à décliner son projet sportif en actions concrètes pour les élèves et les enseignants des écoles publiques de la Nièvre.

Le Président
Olivier PIERRE

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire